



Comprendre mon contrat de travail

Par **Georges**, le 16/11/2010 à 11:31

Bonjour,

je suis salarié dans une association en qualité d'animateur socio-culturel; malgré mes diplômes (Bac+5 de Lettres) (dans une branche autre que celle dans laquelle j'exerce), je suis classé au plus bas niveau de la grille. pourtant, j'ai plus de diplômes que mes collègues et même mes supérieurs; comment faire pour faire évoluer ma situation???

PS; j'ai engagé une VAE dans le métier d'animateur; cela changera t-il quelque chose?